

Vision de la résilience du Collectif

septembre 2025

Cette vision est issue des différentes discussions des membres du groupe coeur du collectif au cours de l'été 2025. Celle-ci a été revue après le lancement public du collectif fin août 2025.

Au sein du collectif, nous définissons la résilience climatique des communautés comme la capacité collective à faire face aux chocs et perturbations liés aux changements climatiques, à s'en relever et à se transformer positivement, tout en maintenant sa capacité à s'épanouir et à améliorer les conditions de vie.

La résilience climatique n'est pas seulement une question de préparation aux catastrophes, mais bien aussi de transformation sociale pour une société plus juste, durable et capable de s'épanouir dans un contexte de changements climatiques.

Pour nous, la résilience climatique des communautés émerge de l'interaction dynamique entre :

1. Des communautés fortes – Des communautés inclusives, avec un réseau d'entraide vivant, solide et inclusif qui favorise les liens sociaux et la solidarité entre tous les membres, sans exclusion.

2. Des infrastructures sociales robustes – Nous comprenons les infrastructures sociales comme "les organisations, les lieux et les espaces essentiels qui permettent aux communautés de créer des liens sociaux" (Klinenberg, 2018), qui soutiennent la vie collective et le bien-être des populations.

3. Une approche systémique – Une approche qui reconnaît la responsabilité collective – et non individuelle – face aux défis climatiques. Cette approche s'attaque aux causes structurelles des vulnérabilités, exige la responsabilisation des pouvoirs publics et de l'État, et favorise la collaboration entre tous les acteurs et actrices de la société.

4. Une participation équitable et inclusive – Nous privilégions une approche inclusive qui prend en compte les iniquités et discriminations existantes. Cette participation équitable implique tous les acteurs et actrices (communautés, institutions, secteur privé, habitant.es) l'objectif est de permettre l'autonomie et le leadership local ainsi que le pouvoir d'agir des communautés.

5. Une inscription dans des dynamiques plus larges – Nous situons notre action dans des dynamiques plus larges de transition socio-écologique, de justice sociale et environnementale, et de gestion des risques et des vulnérabilités.

Nos principes fondamentaux

Responsabilité partagée – Nous croyons en une responsabilité partagée et nous rejetons l'approche qui fait porter la responsabilité de l'adaptation climatique uniquement aux individus et aux communautés, sans engagement conséquent de l'État et des institutions.

Justice et inclusion – Nous accordons une attention particulière aux communautés les plus affectées par les changements climatiques et nous nous assurons que nos approches ne reproduisent pas les iniquités existantes. Cela implique une écoute et une sensibilité aux effets croisés de différentes formes d'oppressions et de précarités dans les milieux de vie.

Vision systémique – Nous reconnaissons que la résilience climatique nécessite une transformation profonde de nos systèmes sociaux, économiques et politiques, pas seulement des ajustements individuels ou communautaires.